

0370009J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS
28 QUAI DANTON
37501 CHINON CEDEX
Tel : 0247935000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Convention de groupement comptable

Numéro d'enregistrement :29

Année scolaire : 2015-2016

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9
la délibération du conseil d'administration du 04/09/2015acte n°79

Le chef d'établissement procède à

la passation de la convention du groupement comptable du pays du chinonais.
Cette convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement comptable, les relations collaboratives entre l'agence comptable et les établissements rattachés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1